

# ***LA MONTAGNE :***

## ***Environnement***

# **Pas d'éoliennes en vue à l'horizon du Suc au May (Corrèze)**

Publié le 06/11/2020 à 07h00



Il n'y aura pas d'éolienne sur le site. © Stéphanie Para

Soulagement pour l'association Vue sur les Monédières après le rejet du projet éolien de Veix-Pradines par un arrêté préfectoral du 21 octobre.

L'Association Vues sur les Monédières, créée en février 2019 à partir d'un groupement citoyen informel mobilisé contre le projet de parc éolien industriel du Peuch Géant sur les communes de Veix et Pradines, vient de remporter une grande victoire.

## L'association « soulagée »

Forte de 200 membres, elle se réjouit aujourd'hui de la décision de la préfète de la Corrèze Salima Saa de rejeter en date du 21 octobre la demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien du Peuch Géant dans les Monédières.

« Nous sommes contents et surtout soulagés car c'est quand même un combat de plusieurs années. Cela aurait été catastrophique pour le paysage et le vol libre », se réjouit Jean-Marie Chastagnol, au nom de l'association.

Cet arrêté préfectoral est d'autant plus remarquable « qu'il insiste sur la valeur paysagère des sommets panoramiques offrant des vues à très longues distances, "grandioses et rares dans le département", sur son héritage historique, sur "l'esprit des lieux" et le caractère pittoresque de ce territoire », traduit l'association présidée par Étienne Roger qui se donne pour mission de protéger les paysages du massif des Monédières et de ses environs.

Cette décision de la préfecture fait suite à un avis défavorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites. Le projet porté par la SAS Engie Green Peuch Géant avait été déposé le 15 janvier 2014. L'enquête publique qui avait suivi avait également rendu un avis défavorable en février 2019 pour l'implantation de six éoliennes en haute Corrèze.

## Une activité en plein essor

Pour l'association, le projet aurait dénaturé ce site remarquable, « compromettant les activités de vol libre du Puy de la Monédière et du Suc au May, actuellement en plein essor », poursuit Jean-Marie Chastagnol.

Vue sur les Monédières réunira ses adhérents dès que possible pour décider de sa ligne de conduite concernant d'autres projets de parcs éoliens affectant les points de vue dans les Monédières.

**L.S.**